

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BOUCHETTE

Séance ordinaire du 7 décembre 2020

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Bouchette, tenue à huis clos, le 7 décembre 2020 à 19 h 00, par visioconférence.

Sont présents par visioconférence :

Monsieur	Gilles Bastien	Maire
Monsieur	Michel Lamoureux	Conseiller
Monsieur	Pascal Saumure	Conseiller
Monsieur	Yvon Pelletier	Conseiller
Madame	Monique Pelletier	Conseillère
Madame	Ariane Matteau	Conseillère
Monsieur	Jean Daoust	Conseiller

Chacune des personnes présentes s'est identifiée individuellement. Tous, formant quorum sous la présidence du maire, Monsieur Gilles Bastien.

Madame Claudia Lacroix, directrice générale et secrétaire-trésorière, fait fonction de secrétaire de la séance.

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE E/T RAPPORT DU MAIRE
----------	----------------------------------------------------

0-1 Ouverture de la séance

Sur la proposition de Gilles Bastien, maire, la présente séance est ouverte à 19 h 12.

Séance ordinaire du 7 décembre 2020 – Séance à huis clos

M.B. 2020-12-07-252

Considérant que la superficie de la salle municipale, les obligations à respecter et les équipements que possède la municipalité, font en sorte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ou par téléphone;

En conséquence, sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et la directrice générale puissent y participer par visioconférence ou par téléphone.

Adoptée à l'unanimité

0-2 Adoption de l'ordre du jour

M.B. 2020-12-07-253

Sur la proposition d'Ariane Matteau, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'adopter l'ordre du jour comportant les sujets suivants :

0	OUVERTURE DE LA SÉANCE ET RAPPORT DU MAIRE
----------	---------------------------------------------------

- 0-1 Ouverture de la séance – Séance à huis clos
- 0-2 Adoption de l'ordre du jour
- 0-3 Adoption des procès-verbaux
 - A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020
- 0-4 Rapport d'activités du maire pour le mois de novembre 2020
- 0-5 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus – Mise à jour annuelle
- 0-6 Calendrier des séances ordinaire de conseil – Année 2021
- 0-7 Nomination du maire suppléant

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

- 100-1 Suivi des procès-verbaux
- 100-2 Rapport de délégation de pouvoirs
- 100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie
- 100-4 Approbation de la liste des virements de crédits
- 100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de novembre 2020
- 100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 novembre 2020
- 100-7 Approbation de la liste des matricules créditeurs – Autorisation de remboursement
- 100-8 Règlement relatif au traitement des élus municipaux – Indexation 2020 – Présentation du projet de règlement 2020-327
- 100-9 Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale – Reddition de compte 2020-2021
- 100-10 Période des fêtes – Fermeture du bureau municipal
- 100-11 Assurances générales de la municipalité – Année 2021
- 100-12 Association 2^e âge Les bons vivants de Bouchette – Loyer 2020
- 100-13 Offre de service en droit municipal – DHC Avocats – Me Rino Soucy – Forfait téléphonique – 2021
- 100-14 Rapport – Revenus et dépenses – Exercice 2020
- 100-15 Surplus accumulé – Révision des affectations
- 100-16 Dossier « chemin de la Baie-des-Gagnon » - Transaction–quittance

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
------------	--------------------------

- 200-1 Rapport d'activités du service incendie

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

- 300-1 Rapport des travaux exécutés par le service des travaux publics
- 300-2 Déneigement – Chemin Deschênes et chemin de la Carpe
- 300-3 Fossé - Chemin de la Carpe

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	-------------------------------------------

- 400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout
- 400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc
- 400-3 Écocentre et site des lagunes
- 400-4 Matières résiduelles et matières recyclables
 - A- Cueillette des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques – Année 2021

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
------------	---------------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
------------	------------------------------------------------

- 600-1 Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- 600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de novembre 2020
- 600-3 Fonds des petites collectivités – Mise à jour – Travaux secteur Lac des Pères et Baie Gabriel
- 600-4 Rencontre ou information écrite – Urbaniste MRCVG – Usages U-206
- 600-5 Avis légal – Dépôt de sable – Entrepreneur déneigement

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

- 700-1 Patinoire 2020-2021

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

900	VARIA
------------	--------------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
-------------	-----------------------------

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
-------------	---------------------------

Adoptée à l'unanimité

0-3 Adoption des procès-verbaux

A- Procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020

M.B. 2020-12-07-254

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 novembre 2020, tel que rédigé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

0-4 Rapport d'activités du maire pour les mois de novembre 2020

Le maire, Gilles Bastien, a déposé, son rapport d'activités pour le mois de novembre 2020.

0-5 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus – Mise à jour annuelle

Note au procès-verbal

Les conseillers (siège #1 au siège #6) ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires.

0-6 Calendrier des séances ordinaire de conseil – Année 2021

M.B. 2020-12-07-255

Considérant que l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil municipal doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021. Ces séances se tiendront habituellement le lundi et débuteront à 19 h :

Calendrier 2021

Le lundi	11 janvier	Le lundi	5 juillet
Le lundi	1 ^{er} février	Le lundi	2 août
Le lundi	1 ^{er} mars	Le mercredi	8 septembre
Le mercredi	7 avril	Le lundi	4 octobre
Le lundi	3 mai	Le lundi	15 novembre
Le lundi	7 juin	Le lundi	6 décembre.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

0-7 Nomination du maire suppléant

Note au procès-verbal

Le maire remercie le conseiller Jean Daoust qui a occupé le poste de maire suppléant ces derniers mois.

M.B. 2020-12-07-256

Considérant l'article 116 du Code municipal du Québec;

Considérant qu'en vertu de cet article, le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés;

Considérant la résolution M.B. 2020-03-02-059 adoptée par les membres du conseil lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 2 mars 2020;

Considérant que cette résolution nommait le conseiller Jean Daoust comme maire suppléant et ce, jusqu'au 31 décembre 2020;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de nommer le conseiller au siège numéro 1, Michel Lamoureux, comme maire suppléant à partir du 1^{er} janvier 2021 et ce, jusqu'aux prochaines élections qui se tiendront en novembre 2021. Il est aussi résolu que le conseil de la municipalité de Bouchette désigne ce conseiller, maire suppléant, à titre de substitut du maire au sein du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau. Monsieur Michel Lamoureux sera aussi la personne autorisée à signer les documents municipaux et effets bancaires et ce, en l'absence du maire.

Adoptée à l'unanimité

100	ADMINISTRATION GÉNÉRALE
------------	--------------------------------

100-1 Suivi des procès-verbaux

Le suivi des procès-verbaux en date du 30 novembre 2020 est déposé pour information aux membres du conseil.

Travaux RIRL – Appel d'offres – Mandat

M.B. 2020-12-07-257

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu de mandater la directrice générale pour retenir les services du service de génie municipal de la MRCVG afin de réaliser toutes les étapes nécessaires à l'appel d'offres visant les travaux de réfection d'une section de la rue Principale et d'une section de la rue du Pont et ce, suite à la subvention accordée à la municipalité dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL).

Adoptée à l'unanimité

Deuxième appel de candidatures – Adjoint aux ressources

Note au procès-verbal

Les curriculum vitae seront envoyés aux membres du comité de travail à cet effet afin d'enclencher les démarches d'embauche dans les meilleurs délais.

100-2 Rapport de délégation de pouvoirs

M.B. 2020-12-07-258

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'approuver la liste des dépenses autorisées en vertu de la délégation de pouvoirs de la directrice générale et secrétaire-trésorière, pour la période du 1^{er} novembre 2020 au 30 novembre 2020, pour un montant total de 3 998.77\$.

Adoptée à l'unanimité

100-3 Suivi budgétaire du projet de voirie

Note au procès-verbal

Le suivi budgétaire du projet de voirie en date du 30 novembre 2020 est déposé pour information aux membres du conseil.

100-4 Approbation de la liste des virements de crédits

M.B. 2020-12-07-259

Sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu d'approuver la liste des virements de crédits au 30 novembre 2020, telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-5 Approbation de la liste des dépenses incompressibles du mois de novembre 2020

M.B. 2020-12-07-260

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu d'approuver le paiement de la liste des dépenses incompressibles du mois de novembre 2020 pour un montant total de 55 820.09 \$ telle que déposée par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

Adoptée à l'unanimité

100-6 Approbation de la liste des comptes à payer au 30 novembre 2020

M.B. 2020-12-07-261

Sur la proposition de Monique Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'approuver la liste des comptes à payer au 30 novembre 2020 pour un montant de 20 673.97 \$ et d'autoriser la directrice générale à émettre les paiements.

Adoptée à l'unanimité

100-7 Approbation de la liste des matricules créditeurs – Autorisation de remboursement

M.B. 2020-12-07-262

Sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Yvon Pelletier, il est résolu d'autoriser la directrice générale à émettre les remboursements de taxes, selon la liste déposée et ce, pour un montant de 441.29\$.

Adoptée à l'unanimité

100-8 Règlement relatif au traitement des élus municipaux – Indexation 2020 – Présentation du projet de règlement 2020-327

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège #1, Michel Lamoureux, fait la présentation du projet de règlement.

100-9 Programme d'aide à la voirie locale – Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale – Reddition de comptes 2020-2021

M.B. 2020-12-07-263

Attendu que la municipalité de Bouchette a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) et s'engage à les respecter;

Attendu que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et est admissible au PAVL;

Attendu que les travaux ont été réalisés dans l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

Attendu que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAVL;

Attendu que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

Attendu que la transmission de la reddition de comptes des projets a été effectuée à la fin de la réalisation des travaux ou au plus tard le **31 décembre 2020** de l'année civile au cours de laquelle le ministre les a autorisés;

Attendu que le versement est conditionnel à l'acceptation, par le ministre, de la reddition de comptes relative au projet;

Attendu que, si la reddition de comptes est jugée conforme, le ministre fait un versement aux municipalités en fonction de la liste des travaux qu'il a approuvés, sans toutefois excéder le montant maximal de l'aide tel qu'il apparaît à la lettre d'annonce;

Attendu que les autres sources de financement des travaux ont été déclarées;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Yvon Pelletier, il est unanimement résolu et adopté que le conseil de la municipalité de Bouchette approuve les dépenses d'un montant de plus de 34 500\$ relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Adoptée à l'unanimité

100-10 Période des fêtes – Fermeture du bureau municipal

M.B. 2020-12-07-264

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de fermer temporairement le bureau municipal durant la période des fêtes, soit du 21 décembre 2020 au 4 janvier 2021 inclusivement. Le bureau municipal rouvrira donc le 5 janvier 2021.

Adoptée à l'unanimité

100-11 Assurances générales de la municipalité – Année 2021

M.B. 2020-12-07-265

Considérant que la police d'assurances générales de la municipalité arrive à échéance le 31 décembre 2020;

Considérant la résolution M.B. 2014-12-01-278 adoptée lors de la séance ordinaire de conseil tenue le 1^{er} décembre 2014;

Considérant que par cette résolution la municipalité de Bouchette devenait membre de la Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ);

En conséquence, sur la proposition de Michel Lamoureux, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu de procéder au renouvellement des assurances générales de la municipalité auprès du « Groupe Ultima inc. », et ce, pour un montant total de 14 168\$, soit un montant de 11 929\$ pour la portion biens et responsabilité et un montant de 2 239\$ pour la portion couvrant le matériel roulant. Cette dépense sera imputée aux postes concernés pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

100-12 Association 3^e âge Les bons vivants de Bouchette – Loyer 2020

M.B. 2020-12-07-266

Considérant la pandémie de la COVID-19 en cours présentement et ce, depuis le mois de mars 2020;

Considérant que l'association du 3^e âge de Bouchette n'a pas eu accès à leur local situé à l'intérieur du Centre municipal;

En conséquence, sur la proposition de Pascal Saumure, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu qu'aucune facture ne soit émise à l'association du 3^e âge pour l'utilisation du local et ce, pour l'année financière 2020.

Adoptée à l'unanimité

100-13 Offre de service en droit municipal – DHC Avocats – Me Rino Soucy - Forfait téléphonique – 2021

M.B. 2020-12-07-267

Considérant la résolution M.B. 2020-01-13-014 adoptée par les membres du conseil lors de la séance tenue le 13 janvier 2020;

Considérant que cette résolution concernait un forfait téléphonique pour les services de Me Rino Soucy, avocat de la firme DHC avocats et ce, pour l'année 2020;

Considérant que les membres du conseil désirent renouveler ce forfait pour l'année 2021;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de retenir les services de Me Rino Soucy de la firme DHC avocats, pour un forfait téléphonique accessible à tous les membres du conseil et ce, pour une somme de 400\$ plus taxes pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

100-14 Rapport – Revenus et dépenses – Exercice 2020

Note au procès-verbal

La directrice générale dépose son rapport sur la situation financière au 31 octobre 2020 avec projections au 31 décembre 2020 et ce, tel qu'exigé par le code municipal du Québec.

100-15 Surplus accumulé – Révision des affectations

M.B. 2020-12-07-268

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de procéder aux affectations suivantes pour le surplus accumulé :

Rapport financier 2019-12-31	Montant	Réaffectations 2020	Montant
Toiture du Centre municipal	9 693\$	Centre municipal	9 693\$
Lumières du pont	5 000\$		
Entrée municipale	8 000\$	Entrée municipale – Entrée sud – Gazebo	8 000\$
Pavillon loisirs	445\$	Parc des jeux d'eau	445\$
		Parc des jeux d'eau	3 555\$
		Bureau municipal	30 000\$
		Pompe portative – Incendie	10 700\$
		Entrée salle municipale	20 000\$
		Équipements biblio	3 900\$
		Parc des jeux - Glissoire	5 000\$
		Station lavage bateau	25 000\$
		Amélioration entrée sud	10 000\$
Total	23 138\$	Total	126 293\$

Adoptée à l'unanimité

100-16 Dossier « chemin de la Baie-des-Gagnon » – Transaction-quittance

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, mentionne qu'il se retire pour le traitement de ce point 100-16.

Note au procès-verbal

Le maire procède à la lecture d'un projet de résolution pour demander un avis juridique à la firme RPGL avocats visant la clause inscrite dans l'entente signée dans ce dossier et traitant les accès.

Le maire en fait la proposition mais aucun membre du conseil n'appuie cette résolution.

Donc aucune résolution n'est adoptée pour ce sujet.

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 3, Yvon Pelletier, mentionne qu'il reprend son siège à la table du conseil.

200	SÉCURITÉ PUBLIQUE
-----	-------------------

200-1 Rapport d'activités du service incendie

Notes au procès-verbal

Le directeur du service incendie Richard Carle, a déposé son rapport d'activités pour le mois de novembre 2020.

Note au procès-verbal

En remerciement de l'implication des pompiers volontaires, un repas pizza sera offert aux pompiers volontaires et ce, par la délégation de pouvoirs de la directrice générale.

300	TRANSPORT ET COMMUNICATION
------------	-----------------------------------

300-1 Rapport des travaux exécutés par le service des travaux publics

Réparation de la déchiqueteuse (chipper)

M.B. 2020-12-07-269

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu d'autoriser la dépense relative à l'acquisition d'un nouveau moteur pour le « chipper » et ce, pour un montant approximatif de 4 000\$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité

300-2 Déneigement – Chemin Deschênes et chemin de la Carpe

M.B. 2020-12-07-270

Considérant la résolution M.B. 2019-12-18-325 adoptée par les membres du conseil lors de la séance extraordinaire tenue le 18 décembre 2019;

Considérant que la municipalité de Bouchette est propriétaire de deux parcelles de terrain sur lesquelles est situé le chemin Deschênes;

Considérant que la municipalité de Bouchette est propriétaire du chemin de la Carpe et ce, jusqu'au numéro civique 184;

Considérant que dans le contrat d'entretien des chemins d'hiver, le chemin de la Carpe est déneigé et ce, jusqu'au numéro civique 156;

Considérant que monsieur Luc Poirier est encore disponible pour effectuer lesdits travaux de déneigement;

Considérant les demandes de prix effectuées par la directrice générale pour le déneigement de ces deux parcelles de chemin;

Considérant les vérifications effectuées par la directrice générale auprès de l'entrepreneur en déneigement de la municipalité;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu d'accorder un contrat de déneigement à Monsieur Luc Poirier et ce, pour le déneigement des deux portions municipales du chemin Deschênes et pour la portion du chemin de la Carpe, portion située entre les numéros civiques 156 et 184. Cette dépense d'un montant total de 3 750\$ plus taxes sera imputée à la dépense de déneigement et ce, pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

300-3 Virée – Chemin de la Carpe – Entente

M.B. 2020-12-07-271

Considérant le besoin de la municipalité de se doter d'une virée à l'extrémité du chemin de la Carpe pour effectuer des travaux de voirie par la machinerie lourde;

Considérant que monsieur Jérôme Patry est disposé à nous donner accès à une parcelle de sa propriété pour ce faire;

Considérant que des travaux d'excavation seront effectués aux frais de la municipalité de Bouchette;

En conséquence, sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu de mandater la directrice générale pour préparer les documents, soit une entente visant l'utilisation du terrain de monsieur Patry, pour une période de 5 ans et de la faire accepter par les membres du conseil municipal. L'administration municipale verra à faire exécuter les travaux nécessaires à cette virée au moment opportun.

Adoptée à l'unanimité

Virée – Chemin Lafrenière – Entente

M.B. 2020-12-07-272

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Jean Daoust, il est résolu de mandater la directrice générale pour préparer et signer une entente avec le propriétaire concerné et ce, relativement à la virée au bout du chemin Lafrenière. Cette entente devrait être d'une durée minimale de 5 ans.

Adoptée à l'unanimité

300-4 Fossé chemin de la Carpe

M.B. 2020-12-07-273

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Michel Lamoureux, il est résolu d'autoriser les travaux d'entretien du fossé sur une partie du chemin de la Carpe dans les temps les plus adéquats, selon les conditions climatiques, cet automne ou au printemps prochain.

Adoptée à l'unanimité

400	HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT
------------	-------------------------------------------

400-1 Usine d'épuration et réseau d'égout

400-2 Station de pompage et réseau d'aqueduc

400-3 Écocentre et site des lagunes

400-4 **Matières résiduelles et matières recyclables**

A- **Cueillette des matières résiduelles, des matières recyclables et des matières organiques – Année 2021**

M.B. 2020-12-07-274

Considérant que la MRCVG a abrogé son règlement 2019-337 – Règlement relatif à la déclaration de compétence de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau à l'égard de la collecte de porte en porte des matières résiduelles, et ce, pour toutes les municipalités de son territoire;

Considérant que l'abrogation de ce règlement fait en sorte que chaque municipalité sera responsable de la collecte des matières résiduelles sur son territoire;

Considérant que les contrats de cueillette des matières résiduelles et des matières recyclables se termineront le 31 décembre 2020;

Considérant que la collecte des matières organiques sera un service offert dès 2021, en vue de diminuer le tonnage des matières envoyées à l'enfouissement;

Considérant que la collecte des matières organiques doit débuter au plus tard le 1^{er} mars 2021 selon une directive émise par la MRCVG en fonction d'une étude réalisée dans ce dossier;

Considérant que le devis à utiliser pour lancer l'appel d'offres doit être préparé par la directrice générale et approuvé par les membres du conseil;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Ariane Matteau, il est résolu ce qui suit :

De mandater la directrice générale pour compléter un devis d'appel d'offres pour le contrat de cueillette des matières résiduelles, matières recyclables et les matières organiques pour une durée se terminant le 31 décembre 2021.

De mandater la directrice générale pour obtenir un prix pour la collecte des matières résiduelles et matières recyclables et ce, pour le mois de janvier 2021;

De mandater la directrice générale pour lancer l'appel d'offres suite à l'acceptation du devis d'appel d'offres.

Adoptée à l'unanimité

500	SANTÉ ET BIEN ÊTRE
-----	--------------------

600	AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT
-----	-----------------------------------------

600-1 **Comité consultatif d'urbanisme (CCU)**

600-2 Dépôt des statistiques des permis émis durant le mois de novembre 2020

Les statistiques relatives aux permis émis durant le mois de novembre 2020 sont déposées.

600-3 Fonds des petites collectivités – Mise à jour – Travaux secteur Lac des Pères et Baie Gabriel

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 1, Michel Lamoureux et la conseillère au siège 5, Ariane Matteau, mentionnent qu'ils se retirent pour le traitement de ce point 600-3.

Un document concernant la description et une mise à jour de ce dossier est déposé aux membres du conseil pour leur information.

Note au procès-verbal

Le conseiller au siège numéro 1, Michel Lamoureux et la conseillère au siège 5, Ariane Matteau, mentionnent qu'ils reprennent leur siège à la table du conseil.

600-4 Rencontre ou information écrite – Urbaniste MRCVG – Usages U-206

Note au procès-verbal

Le maire propose l'adoption d'une résolution visant une rencontre avec l'urbaniste de la MRCVG ou un document écrit émanant de cet urbaniste afin de clarifier les usages permis dans la zone U-206.

Aucun membre du conseil n'appuie cette résolution.

Donc aucune résolution n'est adoptée pour ce sujet.

600-5 Avis légal – Dépôt de sable – Entrepreneur déneigement

M.B. 2020-12-07-275

Sur la proposition d'Yvon Pelletier, appuyée par Gilles Bastien, il est résolu de demander un avis juridique concernant l'implication de la municipalité visant le tas de sable que l'entrepreneur en déneigement a déposé dans la zone U-206.

Note au procès-verbal

Yvon Pelletier tient à s'expliquer concernant cette résolution, il mentionne ce qui suit :

Considérant l'autorisation accordée par le bureau municipal à l'entrepreneur en déneigement afin de déposer son tas de sable à cet endroit.

Considérant que le maire mentionne que l'entrepreneur n'avait pas le droit de faire cette action.

Il veut empêcher que des frais soient à la charge de la municipalité, advenant que le tout soit illégal, il veut connaître les droits de la municipalité dans ce dossier. Il veut protéger la municipalité et l'entrepreneur aussi.

Le conseiller au siège numéro 6 demande le vote sur cette résolution.

Pour : Deux votes - Un conseiller et le maire

Contre : Cinq votes - Cinq conseillers

La résolution est donc rejetée par la majorité des membres du conseil.

700	LOISIRS ET CULTURE
------------	---------------------------

700-1 Patinoire 2020-2021

M.B. 2020-12-07-276

Considérant la période de pandémie que nous vivons présentement;

Considérant les consignes sanitaires à respecter en ce temps de pandémie;

Considérant les principales directives et mesures sanitaires édictées par Santé publique;

Considérant que nous sommes présentement dans un secteur où l'alerte en vigueur est qualifiée de niveau 3, soit la zone orange;

Considérant que toutes les patinoires et aires de glisse seront permises cet hiver, et ce pour tous les paliers;

Considérant que certaines mesures sanitaires devront être mises en place pour l'ouverture du pavillon;

Considérant que le nombre de places disponibles à l'intérieur du pavillon devra être calculé selon la règle du 2m;

Considérant que les surfaces fréquemment touchées devront être nettoyées plusieurs fois par jour;

Considérant que le matériel prêté devra aussi être désinfecté dans la mesure du possible entre chaque utilisation ou mis en quarantaine pour 24h;

Considérant que des affiches devront être installées afin de bien informer les utilisateurs de la patinoire et du pavillon;

En conséquence, sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Pascal Saumure, il est résolu de mandater la directrice générale pour :

- 1- Procéder à un appel de candidatures pour le poste de préposé à l'accueil et à la surveillance pour la patinoire et le pavillon;
- 2- Procéder à l'acquisition du matériel nécessaire en vue de pouvoir respecter les consignes sanitaires;
- 3- Procéder à l'embauche de l'employé #70-167 pour la fabrication et l'entretien de la glace;
- 4- Compléter le processus d'embauche pour le poste de préposé, selon les exigences de la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

800	CORRESPONDANCE
------------	-----------------------

800-1 Fondation québécoise du cancer

M.B. 2020-12-07-277

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de verser la somme de 250\$ à la Fondation québécoise du cancer dans le cadre de la campagne corporative.

Adoptée à l'unanimité

800-2 Association de la route de l'eau-vive

Note au procès-verbal

L'association de la route de l'eau-vive a été dissoute afin de permettre à la MRCVG d'utiliser le nom de la route de l'eau-vive pour la nouvelle route touristique.

900	VARIA
-----	-------

1000	PÉRIODE DE QUESTIONS
------	----------------------

Séance tenue à huis clos.

1100	LEVÉE DE LA SÉANCE
------	--------------------

M.B. 2020-12-07-278

Sur la proposition de Jean Daoust, appuyée par Monique Pelletier, il est résolu de lever la présente séance à 20 h 22.

Adoptée à l'unanimité

Gilles Bastien
Maire

Claudia Lacroix, B.A.A.
Directrice générale
Secrétaire-trésorière